

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'AVIGNON  
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi 9 juillet 2018, à l'hôtel de ville du même endroit à 20 h.

Cette séance est sous la présidence du maire, Yvan St-Pierre.

Sont présents les conseillers(ère) :

	David Landry	conseiller poste #2
	Rémi Caissy	conseiller poste #3
	Rachel Dugas	conseillère poste #4
	Julie Allain	conseillère poste #5
	Sandra McBrearty	conseillère poste #6
Est absente :	Geneviève Labilloy	conseillère poste #1

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

179-07-2018 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue à tous.

180-07-2018 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

À la demande du maire, Yvan St-Pierre, le conseiller David Landry, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2018
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et état des revenus et dépenses)
8. Demandes de dons
9. Protocole d'entente Club des 50 ans et plus et Municipalité de Nouvelle-Utilisation salle
10. Protocole d'entente Club Mont Carleton Ltée et Municipalité de Nouvelle-Passerelle
11. Offre de services professionnels – Réfection de la rue des Érables- Programme d'aide à la voirie locale volet AIRRL– Redressement des infrastructures routières locales
12. Modification représentant URLS (068-03-2018)
13. Demande d'aide financière-Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine - Volet 4 (FAIR)
14. Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures de services ou d'activités en milieu municipal 2018-2019
15. Soumission Pavage parc industriel
16. Révision budgétaire OMH
17. Lumières de rue
18. Mandat Pascal Mercier, arpenteur géomètre/Remplacement cadastral
19. Demande d'utilisation d'un conteneur comme bâtiment d'entreposage
20. Avis de motion-Règlement d'emprunt chemin du Sud-de-la-Rivière
21. Achat camion à neige et son équipement-SEAO
22. Contrat ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports/Entretien hiver
23. Mentions de félicitations-Spectacle-bénéfice/Club de course
24. Varia
25. Période de questions pour le public
26. Clôture de la séance
27. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le point varia est ouvert.

181-07-2018

### **3. CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, Yvan St-Pierre, constate qu'il y a quorum. La séance peut-être tenue.

182-07-2018

### **4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

183-07-2018

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018**

Les conseillers ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 4 juin 2018, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance du 4 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

184-07-2018

### **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

185-07-2018

### **7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET RAPPORT MENSUEL)**

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 155 889,41 \$ (comptes payés au cours du mois, 86 140,12 \$ (salaires inclus) et des comptes à payer de 69 479,29 \$).

186-07-2018

### **8. DEMANDES DE DONS**

Considérant les demandes de dons suivantes :

- Fondation Santé Baie-des-Chaleurs (Campagne de financement)
- Association du cancer Est du Québec (Campagne de financement)
- Corporation Patrimoine de Nouvelle (Programmation)

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2018.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

La conseillère Rachel Dugas (Présidente) se retire de la décision concernant la Corporation Patrimoine de Nouvelle

Que le conseil autorise les dons suivants :

- Fondation Santé Baie-des-Chaleurs (Campagne de financement) 150\$
- Association du cancer Est du Québec (Campagne de financement) 25\$
- Corporation Patrimoine de Nouvelle (Programmation) 40\$

187-07-2018 **9. PROTOCOLE D'ENTENTE CLUB DES 50 ANS ET PLUS ET MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE-UTILISATION SALLE**

Il est proposé la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le maire, Yvan St-Pierre et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, le protocole d'entente entre la Municipalité de Nouvelle et le Club des 50 Ans et plus relativement à l'utilisation de la salle des 50 ans et plus de Nouvelle.

188-07-2018 **10. PROTOCOLE D'ENTENTE CLUB MONT CARLETON LTÉE ET MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE-PASSERELLE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver le protocole d'entente signé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty entre le Club Mont Carleton Ltée et la Municipalité de Nouvelle pour l'utilisation de la passerelle.

Que cette entente soit envoyée à la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'inscription de la Municipalité de Nouvelle comme utilisateur de la passerelle et qu'une assurance responsabilité civile de 2 000 00\$ soit approuvée par la mutuelle.

189-07-2018 **11. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION DE LA RUE DES ÉRABLES- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET AIRRL-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

Considérant que la municipalité prévoit des travaux de réfection de la rue des Érables;

Considérant qu'une étude géotechnique doit être réalisée afin de déterminer la nature et les propriétés des sols en place et de fournir des recommandations d'ordre géotechnique;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité accepte la proposition de la firme Englobe pour la somme de 9 950,00\$ pour une offre de services en géotechnique.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document concernant cette autorisation.

190-07-2018 **12. MODIFICATION REPRÉSENTANT URLS (RÉSOLUTION 068-03-2018)**

Il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'une modification soit faite à la résolution 068-03-2018;

Qu'elle délègue, Sandra McBrearty, conseillère en remplacement de Johanne Poulin, pour la représenter auprès de l'Unité régionale loisir et sport.

191-07-2018 **13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE -VOLET 4**

Considérant que l'objectif de ce programme est d'appuyer les municipalités locales dans les travaux liés au développement, à l'amélioration et au maintien des infrastructures récréotouristiques;

Considérant les besoins de l'aréna en ce qui concerne l'amélioration des infrastructures et la modernisation des équipements ;

Considérant les importantes retombées positives reliées aux réalisations de l'Association Sportive dans le domaine des loisirs à Nouvelle ;

Il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty soit autorisée à présenter et signer pour et au nom de la municipalité, une demande au programme Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, volet 4 : soutien au développement des municipalités locales.

192-07-2018

#### **14. PROGRAMME DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL 2018-2019**

Considérant que la Municipalité de Nouvelle désire se regrouper avec les autres municipalités du territoire de la MRC Avignon afin d'améliorer son service de sécurité incendie et de diminuer les coûts reliés à la formation de ses pompiers;

Considérant que le service incendie de la Municipalité de Nouvelle désire uniformiser ses techniques de travail avec celles des services incendie des autres municipalités du territoire de la MRC Avignon et promouvoir la formation continue des pompiers afin de répondre adéquatement aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie ;

Considérant le besoin d'avoir un site conforme pour la tenue de cours pratiques et d'examens de qualification professionnelle de l'école nationale des pompiers du Québec ;

Considérant les coûts importants reliés à l'envoi des candidats vers d'autres centres de formation en Gaspésie ;

Considérant le projet du « centre de formation Baie-des-Chaleurs en matière de sécurité incendie » proposé par la MRC Bonaventure qui a été présenté lors d'une rencontre d'information aux responsables municipaux des services incendie le 24 mai 2018 à Pointe-à-la-Croix;

Considérant l'intention des municipalités du territoire de la MRC de Bonaventure de se regrouper et de mandater la MRC de Bonaventure pour le dépôt d'une demande de financement dans le programme de « mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal »;

Considérant la proposition de la MRC de Bonaventure d'associer les municipalités du territoire de la MRC Avignon à ce regroupement;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle adhère au projet du « centre de formation Baie-des-Chaleurs » proposé par la MRC Bonaventure et autorise la MRC Bonaventure à déposer une demande dans le programme d'aide financière de « mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ».

193-07-2018

## **15. SOUMISSION PAVAGE PARC INDUSTRIEL**

### **APPEL D'OFFRES – 2018-01 PAVAGE MÉCANISE PARC INDUSTRIEL**

Considérant que le 7 juin dernier, la municipalité a lancé un appel d'offres sur le SEAO pour le projet de pavage mécanisé au parc industriel ;

Considérant que la date limite pour soumissionner était le 18 juin à 15h ;

Considérant que la Municipalité de Nouvelle a reçu qu'une soumission et que l'ouverture s'est faite, le 18 juin à 15h ;

Eurovia Québec Construction Inc. 133 002,10\$ + taxes applicables

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle octroie le contrat à l'Entreprise Eurovia Québec Construction Inc. et ce, pour un montant de 133 002,10 \$ (plus les taxes applicables).

Que la date du 19 juillet 2018 soit respectée pour la fin des travaux.

Que le maire, Yvan St-Pierre et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document concernant ce dossier.

Que la dépense soit prise dans le fond gravier et carrière réservé pour ces travaux.

194-07-2018

## **16. RÉVISION BUDGÉTAIRE OMH**

Considérant le rapport d'approbation du budget 2018 transmise par la Société d'habitation du Québec pour l'année 2018 ;

Considérant que la participation financière de la Municipalité au déficit d'exploitation pour l'année 2018 est évaluée à 6 040 \$ soit 10 % du déficit d'exploitation ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que soit autorisé le paiement d'un montant de 6 040 \$ à titre de participation de la Municipalité de Nouvelle au paiement du déficit d'exploitation de l'OMH de Nouvelle soit 10 % du déficit d'exploitation pour l'année 2018.

195-07-2018

## **17. LUMIÈRES DE RUE**

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal autorise l'achat et l'installation de deux lumières de rue dans le secteur de Miguasha soit près du 130, Miguasha Est et près du 179, route Wafer;

Une demande sera faite à Hydro-Québec pour la pose et le branchement de ces lumières selon les directives de l'Entreprise Jean-Guy Cyr.

196-07-2018

## **18. MANDAT PASCAL MERCIER, ARPENTEUR GÉOMÈTRE-REPLACEMENT CADASTRAL**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers (David Landry se retire de la décision considérant un lien familial) de mandater Pascal Mercier, arpenteur-géomètre pour réaliser un remplacement cadastral.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière Arlene McBrearty soit mandatée à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, les documents cadastraux préparés par M. Pascal Mercier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 6780 de ses minutes en date du 2 juillet 2018.

197-07-2018

**19. DEMANDE D'UTILISATION D'UN CONTENEUR COMME BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE**

Considérant la demande du service de sécurité incendie de la Municipalité de Nouvelle concernant l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment d'entreposage ;

Considérant l'article 3.2 du règlement de construction 325.3 prévoit que l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment doit être autorisée par résolution du conseil municipal;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité de Nouvelle autorise le service de sécurité incendie de la Municipalité de Nouvelle à utiliser un conteneur comme bâtiment d'entreposage.

198-07-2018

**20. AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT D'EMPRUNT CHEMIN DU SUD-DE-LA-RIVIÈRE**

Avis de motion est donné par le conseiller Rémi Caissy que sera présenté, lors d'une séance subséquence de ce conseil, un projet de règlement d'emprunt concernant la réfection du chemin du Sud-de-la-Rivière.

199-07-2018

**21. SOUMISSION SEAO-CAMION À NEIGE ET SON ÉQUIPEMENT**

Considérant que la Municipalité de Nouvelle désire aller de l'avant avec l'achat d'un camion à neige et son équipement ;

Considérant que cet achat est d'un montant supérieur à 100 000\$ ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseils ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, de procéder aux étapes recommandées afin de présenter un devis pour l'acquisition d'un camion à neige et son équipement.

Que ce devis soit présenté sur le SEAO selon les normes du MAMOT et que la Municipalité de Nouvelle désire se prévaloir de son droit de procéder par crédit-bail.

200-07-2018

**22. CONTRAT MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS / ENTRETIEN HIVER**

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseils ;

Que la Municipalité de Nouvelle accepte les conditions du contrat relatif à l'entretien d'hiver des routes Miguasha et Wafer (8,668 km), contrat que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports désire confier à la Municipalité de Nouvelle pour la saison 2018-2019 au prix global forfaitaire de 53 800 \$ (dossier 6309-18-4207) ;

Que le maire, Yvan St-Pierre et/ou la secrétaire-trésorière et directrice générale, Arlene McBrearty, soient autorisés à signer tout document relatif à ce dossier.

201-07-2018      **23. MENTIONS DE FÉLICITATIONS-SPECTACLE BÉNÉFICE/CLUB DE COURSES**

Une mention de félicitations sera envoyée au nom du conseil municipal aux organisateurs et aux bénévoles pour leur travail lors du spectacle-bénéfice et au Club de courses pour la présentation des deux courses qui ont eu lieu en juin.

202-07-2018      **27. VARIA**

Aucune intervention n'est effectuée.

203-07-2018      **28. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

204-07-2018      **29. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance close.

205-07-2018      **30. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 20 h 25.

---

Yvan St-Pierre,  
Maire

---

Arlene McBrearty  
Directrice générale et secrétaire-trésorière